

*Ce que s'est que ce que saint Paul appelle la loi du péché.*

même ? Et QU'EST-CE que cette loi de péché, si non la force de l'accoûtumance ; qui vient enfin au point de nous dominer , & de nous emporter malgré nous ? Et c'est une punition que nous avons bien meritée ; puis que c'est volontairement que nous nous sommes mis sous le joug de ce tiran. Qui y avoit-il donc , qui pût me tirer de ce miserable état , & me délivrer du corps de cette mort ; sinon le secours de votre grace , par Jesus-Christ notre Seigneur ?

Rom. 7.  
24.

## CHAPITRE VI.

*Ce qui se passa dans la visite que Pontilien lui rendit. Ce que cet homme lui apprit de S. Antoine ; & de la conversion admirable de deux Officiers de l'Empereur, par la lecture de la vie de ce bienheureux Solitaire.*

23. **J**E dirai ici , à la gloire de votre nom , mon Seigneur & mon Dieu , mon soutien & mon Rédempteur , de quelle maniere votre misericorde me mit au-dessus de la foiblesse que j'avois de ne pouvoir me passer de femme , & me tira de la servitude de tous les engagements du siècle.

*Etat de S. Augustin, un peu avant sa conversion.*

Je continuois dans mon train ordinaire de vie ; & mes inquiétudes allant toujours en augmentant , je soupirois nuit & jour en votre presence ; ayant soin de me trouver à l'Eglise , autant que me le pouvoient permettre les occupations dont le poids me faisoit gemir.

Nous demeurions ensemble , Alipe , Nebride & moi. Le premier , après avoir servi par trois diverses fois , en qualité d'Assesseur du Magistrat , étoit alors de loisir , & attendoit quelque nouvelle occasion de faire trafic des conseils que la connoissance qu'il avoit de la Jurisprudence le mettoit en état de donner ; comme de mon côté je faisois trafic de la science de bien parler , ou plutôt de ce que les leçons d'un Maître peuvent contribuer à la faire acquérir.